



## COMMUNIQUE DE PRESSE

CELEBRATION DU 18<sup>ème</sup> ANNIVERSAIRE DE LA RESOLUTION 1325 DES NATIONS UNIES :

### **La CEDEAO opte pour la promotion de la mise en œuvre du Plan d'Actions de la Composante Femmes, Paix et Sécurité du CPCC pour renforcer le pouvoir économique et politique des femmes en Afrique de l'Ouest**

**Dakar, 31 Octobre** – Le Centre de la CEDEAO pour le Développement du Genre (CCDG), le Département de la CEDEAO en charge des Affaires Politiques, Paix et Sécurité (PAPS) et le Réseau Paix et Sécurité des Femmes de l'Espace CEDEAO (REPSFECO) joignent leurs efforts pour commémorer, ce jour, le 18<sup>ème</sup> anniversaire de la Résolution 1325 du Conseil de Sécurité des Nations Unies. Cette résolution historique de la Communauté Internationale permet de garantir la présence et la participation active des femmes dans les missions de prévention et de règlement des conflits ainsi qu'au maintien de la paix pour réduire l'impact disproportionné des conflits sur la gent féminine.



**« Notre mission est de sensibiliser les Etats à accroître le rôle des femmes et des jeunes filles dans les processus de prise de décision au haut niveau, mais aussi et surtout, à mieux les impliquer dans les programmes de prévention et de règlement des conflits en Afrique de l'Ouest. »**

Jean Claude Kassi BROU, Président de la Commission de la CEDEAO



Le Conseil de Sécurité des Nations Unies, par cette résolution, engage également les États partie, à la prise en compte des besoins spéciaux des femmes et des jeunes filles dans les conflits armés et lors de la négociation et de la mise en œuvre d'accords de paix, conformément aux volets relatifs aux droits des femmes des dispositions du droit international humanitaire. Il les engage également à protéger les femmes des violences telles que le viol et d'autres formes de sévices sexuels ; et à respecter la nature humanitaire des camps de réfugiés en prenant en compte les besoins féminins durant la conception de ces camps.

Les enjeux de la mise en œuvre de la R1325 sont, en effet, énormes. Ils sont d'ordre sécuritaire, politique, économique, écologique, social et interpellent à la fois la gouvernance démocratique, les droits humains et l'exercice de la citoyenneté pleine et entière des femmes et des filles, surtout dans les pays où le retour à la paix et à la stabilité est fragile.

Chaque 31 Octobre, c'est donc l'occasion pour la CEDEAO de renouveler ses engagements et de rappeler son attachement à la paix et à la sécurité pour accélérer l'intégration régionale à travers un brassage économique, culturel et social des peuples de la région. Prévenir et régler les conflits c'est aussi, pour la CEDEAO, aménager des corridors sûrs pour sa population pour renforcer les échanges commerciaux, stabiliser les marchés nationaux et régionaux, augmenter la production agricole et industrielle et, par voie de conséquence, offrir des opportunités pour les femmes et les filles. Si on sait que l'insécurité affecte plus l'accès des femmes, des filles et des enfants aux ressources en eau, au système de transports, à l'éducation et à la santé et à la prise de décision, on comprend aussi pourquoi sa prévention est au cœur de l'intégration régionale.

C'est pourquoi, la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), pour traduire concrètement la volonté politique de la Communauté Internationale d'impliquer les femmes dans la prévention et le règlement des conflits, a fait adopter, par ses Chefs d'État et de Gouvernement, un Plan d'action 2017-2020 pour la Composante Femmes, Paix et Sécurité du Cadre de Prévention des Conflits de la CEDEAO (CPCC). Ce plan met en exergue l'importance de placer les femmes dans des positions centrales dans les questions de Paix et de Sécurité et souligne l'urgence de trouver des solutions aux facteurs structurels qui déterminent leur exclusion auxdits processus. Il permet aussi de définir les procédures à mettre en place pour appuyer les États membres de la CEDEAO dans la sensibilisation et l'éducation contre la radicalisation et l'extrémisme violent.

Ce plan sert ainsi de boussole à toutes les interventions des États membres de la CEDEAO, qui sont appelés à le vulgariser à travers des programmes sectoriels ainsi que l'élaboration de plans nationaux de mise en œuvre en partenariat avec les mécanismes nationaux genre, les organisations de la Société Civile telles que le REPSFECO et le ROAJELF et les Partenaires techniques et financiers.

Dans la perspective de la célébration du 20<sup>ème</sup> anniversaire de la R1325 en 2020, le CCDG, le PAPS et le RESPFECO s'engagent à travailler conjointement au renforcement des efforts de la Communauté et à l'évaluation de la contribution de la CEDEAO dans la mise en œuvre de cette Résolution, notamment les résultats et impacts de ses plans d'actions nationaux sur la 1325 et la mise en place d'un groupe de femmes médiatrices de la CEDEAO et de projets innovants implémentés dans les 15 États membres.

## **Œuvrons tous pour une participation effective des femmes et des filles à la prévention et au règlement des conflits en Afrique de l'Ouest.**